



Fiche Technique

Surchaussures antiglisse et antiprojections

Fabriquées : par Gaston Mille à Courthézon (84)



« Made in France »

(avec matières premières issues de la communauté européenne)

POINTURES :

Du 33 au 47

PRODUIT :

La matière exclusive TPU de cette surchaussure antidérapante s'adapte sur tout type de sols gras et humides.

Son coefficient d'adhérence exceptionnel de niveau SRC selon la norme EN ISO 20347 : 2007, est une garantie pour la sécurité des personnes contre le risque de chutes de plain-pied.

Elle convient donc pour les environnements liés à l'industrie agro-alimentaire, la restauration collective où une chaussure de sécurité avec embout n'est pas obligatoire.

FOCUS :

Simple : à enfiler sous la chaussure.

Pratique : s'adapte à toute chaussure de ville (sauf les talons aiguilles).

Résistante : Forte résistance à la déchirure, au froid et l'abrasion.

Efficace : antiglisse pour éviter les chutes de plain-pied.

Hygiénique : aucun contact direct avec le pied.

Réutilisable : Conçue pour durer, très résistante à l'usure.

Recyclable : matière recyclable par simple broyage et refonte.

CONFORMITE REGLEMENTAIRE :

Ce produit a été conçu pour satisfaire à la norme EN ISO 20347 :2007 en particulier pour :

- Une résistance au glissement sur les carreaux céramiques recouverts d'une solution de sulfate de Lauryl et sur un sol en acier recouvert de glycérol (niveau SRF)
- Une résistance aux hydrocarbures (FO)
- Une résistance à la traction
- Une résistance à l'abrasion
- Une résistance à l'hydrolyse

Ces essais ont été réalisés sur la base de la norme EN ISO 20344:2007.

Ce produit a été soumis à un examen CE de type par un organisme certifié : CTC (n°0075)- 4 rue Hermann Frankel – 69367 Lyon Cedex 07 – France.